

## **FEM1200-30 « Introduction aux problèmes et méthodes de recherche en études féministes »**

Institut de recherches et d'études féministes  
Université du Québec à Montréal  
Hiver 2018

Mercredi de 14h00 à 17h00

Enseignante : Eve-Marie Lampron

Disponibilité : Mercredi de 13h30 à 14h00, dans le local du cours

Courriel : [lampron.eve-marie@uqam.ca](mailto:lampron.eve-marie@uqam.ca)

Vous obtiendrez une réponse à vos courriels dans un délai maximal de 48 heures. Veuillez noter que je ne consulte généralement pas mes courriels la fin de semaine... parce qu'il y a une vie après les cours! ☺

### **1. Description officielle du cours**

- Initiation aux étapes essentielles d'élaboration et de réalisation d'un travail de recherche
- Apprentissage des démarches intellectuelles et des pratiques relatives à la préparation et à la présentation des travaux de recherche, bibliographie, etc.
- Introduction théorique et pratique à la recherche et à l'analyse en études féministes et réflexion sur leur pouvoir transformateur
- Présentation des prémisses et de la spécificité des méthodologies féministes
- Présentation des méthodes de recherche et des techniques de collecte de données
- Réflexion sur les fondements épistémologiques, éthiques et politiques de la recherche féministe
- Exposition à divers problèmes de recherche et d'éthique en études féministes.

Ce cours propose d'initier les personnes étudiantes à la recherche universitaire telle qu'elle se déploie de façon particulière dans le domaine des études féministes. En effet, les approches féministes transforment radicalement le travail intellectuel tel qu'on le définit traditionnellement. Dans le cadre de ce cours, il s'agira non seulement d'en prendre conscience, mais de s'exercer à ces nouvelles manières de faire et d'être féministes et pro-féministes en recherche.

### **2. Objectifs du cours**

- Introduire les personnes étudiantes au travail intellectuel universitaire dans le champ général des sciences humaines;
- Initier aux différentes étapes d'élaboration et de réalisation d'un travail de recherche et d'autres types de travaux;
- Présenter les prémisses et la spécificité des méthodes de recherche en études féministes;
- Présenter les principales méthodes de recherche employées en sciences humaines ainsi que différentes techniques de collecte de données, en mettant de l'avant les critiques et apports de celles-ci, d'un point de vue féministe;
- Réfléchir aux fondements épistémologiques, éthiques et politiques de la recherche féministe.

### 3. Formule pédagogique

La plupart des séances incluront un exposé magistral et celui-ci sera généralement accompagné de discussions autour des textes à l'étude, d'ateliers, de conférences, d'études de cas, etc. Par ailleurs, deux cours seront consacrés aux exposés oraux des personnes étudiantes. La contribution active des étudiant-e-s tout au long de la session n'est pas seulement souhaitée ou encouragée : elle est essentielle à la réussite de ce processus d'apprentissage.

Des présentations PowerPoint (diaporama) accompagneront généralement les exposés magistraux. Cependant, il est à noter que ce support visuel constitue seulement l'ossature du cours et ne saurait en aucun cas remplacer la prise de notes. Les présentations Powerpoint seront rendues disponibles sur Moodle quelques heures après chaque séance d'enseignement.

### 4. Supports pédagogiques

Les lectures associées à chaque séance sont en version PDF sur Moodle. Les étudiants-es sont invités-es à se munir des textes (électronique ou papier) en classe, puisque plusieurs activités y feront appel.

Un espace a été créé pour ce cours sur le portail Moodle de l'UQÀM. Cet espace contient le plan de cours et la liste des lectures obligatoires et complémentaires pour chaque cours. Les diaporamas de l'enseignante sont également téléversés sur Moodle quelques heures après chaque cours. D'autres documents seront ajoutés, tels que les critères de correction spécifiques à chaque travail. L'espace Moodle comporte également un forum de discussion qui permet l'échange d'informations entre les étudiant-e-s.

Le portail Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>

Consignes pour se connecter à Moodle :

[https://www.moodle.uqam.ca/docs/index.php/Débuter avec Moodle \(étudiants\)](https://www.moodle.uqam.ca/docs/index.php/Débuter_avec_Moodle_(étudiants))

### 5. Calendrier des séances

---

#### Semaine 1

**10 janvier**

Présentation de l'enseignante et des personnes étudiantes  
Activité d'introduction  
Présentation du plan de cours  
Initiation à la recherche scientifique

#### Semaine 2

**17 janvier**

#### **Introduction à la recherche**

Quelques principes de la recherche féministe  
Courants féministes et sujets de recherche privilégiés  
Formulation d'une question de recherche

#### Lectures obligatoires

Ollivier, Manon et Manon Tremblay. (2000). Introduction. Dans *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche* (p. 7-12; 21-31). Paris : L'Harmattan.

Extraits choisis (5 pages) disponibles sur Moodle: St-Hilaire, Colette. (2013). « Une revue féministe - mais de quel genre ? ». Dans *Raisons sociales* (blogue).

Hamrouni, Naïma et Chantal Maillé. (2015). Le sujet du féminisme et sa couleur. Dans *Le sujet politique du féminisme est-il blanc ? Femmes racisées et recherche féministe* (p. 9-23). Montréal : Remue-ménage.

Relais-femmes. (2008). « Tableau-synthèse [courants féministes] ». Dans *Le Féminisme, ça clique! Formation en ligne*. Montréal : Relais-femmes.

Lectures complémentaires Collectif. (2008). Regards sur les paradigmes féministes en recherche. *Recherches féministes*, 21(1), 113-130.

### **Semaine 3 24 janvier**

#### **Démarche documentaire et recherche féministe**

**\*\*\* Ce cours aura lieu à la Bibliothèque centrale de l'UQAM – rendez-vous à l'accueil de la bibliothèque**

Visite à la bibliothèque

Formation au catalogue et aux bases de données

Normes de présentation des travaux et de la bibliographie

#### Lectures obligatoires

Blais, Mélissa, Courcy, Isabelle, Lampron, Eve-Marie et Rébecca Beauvais (2015). *Guide méthodologique de la concentration et du certificat en études féministes*. Montréal : IREF/UQAM.

Boisvert, Danielle (2008). Chapitre 4. Compétences informationnelles et accès à l'information. Dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (p. 89-108). Québec : Presses de l'Université du Québec.

### **Semaine 4 31 janvier**

#### **Cours-atelier sur la revue de la littérature scientifique**

Exercices pratiques en classe

Travail à remettre	Devis 1, à remettre (Moodle) à 14h00.
	Co-évaluation du travail d'équipe(papier), à remettre à 14h00

### **Semaine 5 7 février**

#### **Épistémologies féministes 1**

Critique et reconstruction de la connaissance traditionnelle

Critique et reconstruction de la recherche scientifique

La théorie du positionnement situé (*standpoint theory*)

#### Lectures obligatoires

Poulin, Carmen et Linda R. Ross. (1997). Recherche sur la violence familiale : contribution des différentes épistémologies, *Criminologie*, 30 (2), 7-25.

Bastien-Charlebois, Janik. (2014). Repousser les frontières de l'intime dans la recherche : quelques réflexions d'une chercheuse militante intersexe, *Aporia*, 6 (2), 6-18.

Chevrier, Jacques (2008). Chapitre 3 : La spécification de la problématique. Dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (p. 51-84). Québec : Presses de l'Université du Québec. (lire seulement les pp. 63 à 68)

Travail à remettre

Contrat d'équipe, à déposer sur Moodle avant 14h00. Merci de remettre aussi une copie papier (signée) à l'enseignante.

À noter que le Devis 2 ne sera pas corrigé tant et aussi longtemps que le contrat d'équipe ne sera pas remis.

## Semaine 6

14 février

### Épistémologies féministes 2

*Conférencière invitée : Geneviève Pagé, professeure au département de science politique de l'UQÀM*

Un cadre d'analyse intersectionnel en recherche

Féminisme postcolonial en recherche

#### Lectures obligatoires

Hill Collins, Patricia. (2016 [2009]). Chapitre 11 : L'épistémologie féministe noire. Dans *La pensée féministe noire* (p. 383-411). Montréal : Remue-ménage (trad. par Diane Lamoureux).

Femmes autochtones du Québec. (2012). *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones*. Kahnawake : Femmes autochtones du Québec.

## Semaine 7

21 février

### La recherche-action : une autre épistémologie ?

Les principes de la recherche-action

Quelques exemples de projets partenariaux menés avec des groupes féministes dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes (Service aux collectivités)

#### Lecture obligatoire

Kurtzman, Lyne. (2009). Les enjeux éthiques de la recherche-action féministe : une réflexion critique sur les règles et pratiques de recherche. Dans Fatou Sow (dir.). *La recherche féministe francophone : langue, identités et enjeux* (p. 91-99). Paris : Karthala.

## Semaine 8

28 février

### Semaine de lecture

## Semaine 9

7 mars

### Travail en équipes de recherche (période libre)

## Semaine 10

14 mars

### Recherche féministe et méthodes I

Débat qualitatif/quantitatif  
Questionnaire et enquête statistique  
Entrevue, récit de vie, focus group

Lecture obligatoire

Vatz Laaroussi, Michèle. (2004). Les enjeux méthodologiques de la recherche interculturelle : entre l'histoire, la médiation et l'engagement. *Association pour la recherche interculturelle*, 40 (2), 77-83.

Lecture complémentaire

Simard, Gisèle. (1994). Le focus group. Méthode pour saisir la parole des femmes. Dans Marie-France Labrecque (dir.), *L'égalité devant soi. Sexes, rapports sociaux et développement international* (p. 291-302). Ottawa : Centre de recherches pour le développement international.

Travail à remettre

Devis 2, à remettre (Moodle) à 14h00.

Co-évaluation du travail d'équipe, à remettre à 14h00.

## Semaine 11

21 mars

### Recherche féministe et méthodes II

Ethnographie et observation  
Analyse de contenu  
Histoire des femmes

Lecture obligatoire

Lampron, Eve-Marie. (2004). Apparence physique et perception des genres pendant la Révolution française à travers la *Procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris sur les émeutes des 5-6 octobre 1789*. Dans Elise Detellier et Eric Mauras (dir.), *Actes du colloque étudiant (mars 2004) de l'Association des Étudiant-e-s Diplômé-e-s en Histoire de l'Université de Montréal* (p. 119-130). Montréal : Université de Montréal.

Badimon, Montserrat (2017). Observer le militantisme par intermittence: les effets de la discontinuité sur le terrain. *Politix*(2), 209-232.

Lecture complémentaire

Caron, Caroline (2005). Dis-moi comment être la plus belle ! Une analyse du contenu photographique de la presse féminine pour adolescentes. *Recherches féministes*, 18 (2), 109-136.

## Semaine 12

28 mars

### Considérations éthiques en recherche

Gestion de conflits sur le terrain  
Initiation aux principes éthiques en recherche  
Éthique et recherche féministe

Lectures obligatoires

Cunha, Manuela Ivone. (2001). Trajets et dérives autour d'une prison de femmes. *Ethnologie française*, 1 (31), 81-87.

Jarry, Anna et al. (2006). Quelques réflexions sur le rapport de jeunes chercheuses féministes à leur terrain (chantier). *Terrains et travaux*, 10, 177-193.

**Semaine 13**  
**4 avril**

**Présentation des projets de recherche (exposés oraux, étape 3)**

**Semaine 14**  
**11 avril**

**Présentation des projets de recherche (exposés oraux, étape 3)**

Travail à remettre	Devis de recherche (étape 4) – pour les équipes ayant présenté leur projet le 4 avril. À remettre à 14h00.  Co-évaluation – pour les équipes ayant présenté leur projet le 4 avril. À remettre à 14h00.
--------------------	---

**Semaine 15**  
**18 avril**

**« Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la recherche, sans jamais oser le demander » : cours-synthèse, discussions thématiques et réponses à vos questions**

Travail à remettre	Conclusion et métacognition individuelle (étape 5) – pour toute la classe.  À remettre à 14h00 (papier) – pour toute la classe.  Devis de recherche (étape 4) – pour les équipes ayant présenté leur projet le 11 avril. À remettre à 14h00.  Co-évaluation – pour les équipes ayant présenté leur projet le 11 avril. À remettre à 14h00.
--------------------	--

## 6. Modalités d'évaluation

Les travaux écrits doivent être présentés selon les normes en vigueur (voir la section « Consignes pour la présentation des travaux » de ce syllabus. Les travaux remis en retard seront pénalisés, sauf en cas d'une **urgence** rencontrée par la personne étudiante et validée par l'enseignante, à l'aide d'un billet médical. Les problèmes informatiques ne constituent pas un cas d'urgence. Sauvegardez toujours votre travail sur plusieurs supports informatiques et en différents endroits.

Remise des travaux :

- **PAPIER** : Le compte-rendu, toutes les co-évaluations, le devis de recherche 4 (final), la conclusion individuelle / métacognition
- **MOODLE** : Contrat d'équipe, devis de recherche 1 et 2 (modules de remise de devoirs), **en format Word ET en format PDF, avec la bibliographie copiée-collée dans un autre fichier Word**

### Critères de correction généraux

1. Compréhension, cohérence et clarté des propos
2. Capacité de synthèse
3. Esprit critique et rigueur intellectuelle de la réflexion personnelle (capacité d'analyse)
4. Intégration des contenus théoriques : capacité à faire des liens avec les notions du cours (notes de cours, textes du recueil ou autres écrits pertinents)
5. Forme : qualité de l'expression orale ou écrite, féminisation de la langue et respect des consignes de présentation, incluant le nombre de pages.

Outils d'évaluation		Pondération	Date de remise
Présence et participation en classe		8 %	
Devis de recherche (travail en équipe de 4 personnes)	Étape 1. Proposition du sujet	10%	31 janvier
	Étape 2. Problématique, question de recherche, orientation théorique et bibliographie	20%	14 mars
	Étape 3. Présentation orale du devis en classe	10%	4 avril ou 11 avril
	Étape 4. Devis de recherche final	33%	11 avril ou 18 avril
Étape 5. Conclusion individuelle et exercice de réflexion (métacognition) sur le cours		10 %	18 avril
Co-évaluation du travail d'équipe		9%	31 janvier 14 mars 11 avril ou 18 avril
<b>Total</b>		<b>100%</b>	

#### Présence et participation en classe (8 %)

Ce cours vise à susciter des échanges en classe autour des lectures, des projets de recherche des étudiant-e-s et d'exercices pratiques dans lesquels leur collaboration est demandée. La présence en classe pour la totalité de la séance ET la participation active aux activités sont donc essentielles.

#### Co-évaluation (9 %)

À trois moments pendant la session (en même temps que la remise des travaux relatifs aux étapes 1, 2 et 4 du devis de recherche), les étudiant-e-s remettront à l'enseignante un exercice individuel de réflexion sur l'efficacité (jusqu'à maintenant) de leur processus de travail en équipe. Ils et elles devront remplir un tableau (qui sera rendu disponible sur Moodle) évaluant la contribution de chaque membre de l'équipe, incluant elles-mêmes et eux-mêmes. Chaque co-évaluation compte pour 3% de la note finale, pour un total de 9%.

Votre honnêteté dans l'accomplissement de cette tâche est essentielle. En effet, l'enseignante

rencontrera les équipes qui ont identifié des problèmes sérieux. Elle se réserve également le droit de revoir l'ensemble des notes individuellement, dans un souci d'équité entre les membres de l'équipe.

Dates de remise : 31 janvier, 14 mars, 11 avril ou 18 avril (toujours à 14h00, au début du cours)

### **Devis de recherche**

En équipe de quatre personnes, les étudiant-e-s mettront en pratique leurs apprentissages par la réalisation d'un devis de recherche sur le sujet de leur choix (à condition d'être ancré dans le Québec contemporain), dans une perspective féministe. Un devis constitue « [l']étape préliminaire de la recherche au cours de laquelle il faut établir les limites de l'objet d'étude et préciser la manière de réaliser chacune des étapes du processus » (Mace et Pétry 2000 : 1). Il ne s'agira donc pas d'effectuer l'ensemble d'une recherche, c'est-à-dire de répondre à une question et de produire des résultats, mais plutôt d'apprendre à problématiser le sujet choisi et à formuler une ou des questions de recherche, ainsi que d'explorer les différents éléments et étapes du processus de recherche.

Le devis de recherche contiendra, à terme, les sections suivantes :

1. Table des matières
2. Introduction
3. Problématique, incluant recension des écrits et question de recherche
4. Orientation théorique
5. Méthodologie
6. Retombées anticipées (pertinence sociale et scientifique)
7. Considérations éthiques
8. Conclusion
9. Bibliographie

Le devis de recherche se réalise en cinq étapes :

#### **Étape 1 : Proposition du sujet de recherche (10%)**

Cette première étape de la recherche amène l'équipe à choisir un sujet de recherche (entre 500 et 600 mots, excluant la bibliographie). Il s'agit de formuler une question générale de recherche, d'expliquer l'intérêt personnel pour le sujet de recherche et la pertinence de ce sujet d'un point de vue féministe (pourquoi trouvez-vous que c'est important ?). Ce premier moment de la recherche permet par ailleurs de vérifier la disponibilité des informations sur le sujet choisi et de fournir une bibliographie sélective d'entre 8 et 12 titres à caractère scientifique.

Date de remise : 31 janvier (à 14h00, au début du cours)

#### **Étape 2 : Problématique, question de recherche, orientation théorique et bibliographie (20%)**

En tenant compte des commentaires suite à la correction de la première étape de recherche, il s'agit de formuler une problématique à partir du sujet choisi, c'est-à-dire de cerner une thématique plus précise et d'aboutir à une question de recherche spécifique. L'équipe présente



aussi quelques concepts propres à une ou plusieurs approches théoriques à partir desquels elle projette d'effectuer cette recherche, le tout en s'inspirant de sources scientifiques (références). L'équipe remet un document de 7 à 9 pages; les pages excédentaires ne seront pas corrigées. Le document comprendra notamment : 1) une problématique (présentation du problème, revue de la littérature, identification de ce qui reste à creuser sur le problème à question) ; 2) une question de recherche spécifique; 3) l'orientation théorique adoptée (concepts/théories/courants choisis); 4) une bibliographie.

La bibliographie est exclue du nombre total de pages. Elle contiendra au minimum 13 titres à caractère scientifique portant, de près ou plus largement, sur le sujet choisi. Parmi ces titres, vous devez inclure, au minimum : un article d'une encyclopédie spécialisée ou dictionnaire spécialisé (en études féministes ou sur votre sujet de recherche), deux monographies (thèses acceptées) et 3 articles de revues scientifiques. Ces 6 références « obligatoires » doivent être identifiées comme telles dans le document (par exemple, en caractère gras).

Date de remise : 14 mars (à 14h00, au début du cours)

### **Étape 3 : Présentation orale du devis de recherche (10%)**

Chaque équipe présente son devis de recherche au groupe-cours en 13 minutes. Une discussion suivra entre les étudiant-e-s et l'enseignante livrera ses commentaires par courriel le lendemain à chaque équipe. La présentation portera principalement sur les éléments suivants, en mettant toutefois davantage d'emphase sur les éléments 3 et 4 :

- 1) la problématique (résumé de la revue de la littérature, des problèmes identifiés et de la question de recherche);
- 2) l'orientation théorique adoptée (courants et concepts);
- 3) la ou les méthodes/techniques de cueillette de données choisies, ainsi que la population étudiée;
- 4) les considérations éthiques de la recherche et/ou les retombées anticipées.

Une discussion de 3-4 minutes avec la classe suivra. L'enseignante remettra ses commentaires et la note à chaque équipe dès le lendemain, sur fichier audio envoyé par courriel. Il va de soi que l'exposé doit être réalisé par l'ensemble des membres de l'équipe (à moins d'urgence validée par un billet médical, ou de problématiques particulières documentées par le Bureau des étudiants-es en situation de handicap). Il est important de vous assurer de respecter le temps imparti : pour permettre à toutes les équipes de s'exprimer, l'enseignante devra mettre fin à l'exposé oral si celui-ci dépasse le délai de 13 minutes.

Date : 4 avril ou 11 avril, 14h00 à 17h00

Le calendrier des présentations sera établi de concert avec les personnes étudiantes.

### **Étape 4 : Devis de recherche final (33%)**

L'équipe poursuit son travail de précision et d'amélioration des éléments qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation aux étapes précédentes. Il s'agit de poursuivre et de compléter l'élaboration du devis en justifiant quelles méthodes seraient employées pour mener le projet à terme. Ce travail final devra aussi inclure une réflexion éthique sur les enjeux spécifiques du projet présenté, à l'aide d'une perspective féministe, et inclure une analyse des retombées anticipées de la recherche. L'équipe remet un devis de recherche final de 13 à 17 pages (plusieurs de ces pages ont déjà été rédigées dans les Devis 1 et Devis 2). Les pages excédentaires ne seront pas corrigées.

Date de remise : 11 avril (pour celles et ceux qui ont présenté leur exposé le 5 avril)  
OU  
18 avril (pour celles et ceux qui ont présenté leur exposé le 11 avril)  
(dans les deux cas, à 14h00, au début du cours)

### Étape 5 : Conclusion individuelle du travail de recherche et métacognition (10%)

Cette fois-ci sur une base individuelle, l'étudiant-e remet un travail de 6-7 pages, qui comporte deux parties :

- a) *Conclusion individuelle du travail de recherche* : l'étudiant-e évalue en quoi le travail de recherche remis par l'équipe répond (ou non) aux différents critères de la recherche féministe, tout en résumant le travail (synthèse) et en menant une réflexion sur les éléments qui seraient à approfondir si la recherche devait effectivement être menée
- b) *Métacognition* : l'étudiant-e est invité-e à réaliser une réflexion personnelle sur les principaux apprentissages réalisés pendant la session.

Date de remise : 18 avril, 14h00, au début du cours

### Travail en équipe

Le devis de recherche sera réalisé en équipes formées de trois personnes à quatre personnes. Les membres d'une équipe devront contribuer de façon équitable à toutes les étapes et seront conjointement responsables du contenu des travaux rendus, ce qui implique minimalement de se relire mutuellement. Les personnes étudiantes doivent obligatoirement remettre un contrat d'équipe (voir modèle disponible sur Moodle) avant le 8 février, 14h00. À noter que le Devis 2 ne sera pas corrigé tant que le contrat d'équipe ne sera pas remis. En cas de répartition inéquitable des tâches ou de contribution inéquitable aux travaux, l'enseignante se réserve le droit d'accorder des notes différentes aux membres de la même équipe, selon la contribution de chacun-e. Vous devrez également, à chaque étape, remettre un exercice individuel de coévaluation, qui permettra à l'équipe et à l'enseignante de faire le point sur la répartition des tâches et le climat au sein de l'équipe.

### 7. Grille de notation de l'IREF

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
93-100	89-92	85-88	82-84	79-81	75-78	72-74	69-71	65-68	63-64	60-62	0-59

### 8. Consignes pour la présentation des travaux

Pour être corrigé, un travail doit correspondre aux normes de présentation et de rédaction du

Guide méthodologique en études féministes, disponible sur Moodle et à cette adresse : [https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE\\_METHODOLOGIQUE\\_r%C3%A9vis%C3%A9.pdf](https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE_METHODOLOGIQUE_r%C3%A9vis%C3%A9.pdf)

Notez aussi qu'il existe sur le site Internet de la bibliothèque de l'UQÀM un outil de formation pour vous guider dans la rédaction de vos travaux : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere>.

Par ailleurs, tout plagiat, dont la reprise à son compte de propos d'un-e auteur-e, si courte soit-elle, sans mettre les guillemets d'usage et la ou le citer, méritera minimalement un échec pour ce travail. Vous êtes prié-e-s de prendre connaissance des règlements régissant le plagiat et la fraude à la fin de ce syllabus.

## **9. Environnement de classe**

Considérant que ce cours se fonde sur des exemples concrets de recherches, veuillez noter que les champs principaux des travaux de l'enseignante concernent la violence conjugale, les violences sexuelles et la prostitution/travail du sexe, sujets qui peuvent parfois être difficiles à aborder comme à recevoir. L'enseignante portera toutefois attention à ne pas utiliser d'images graphiques et sera sensible à l'impact de ces discussions sur le groupe-cours. Les étudiant-e-s sont également invité-e-s à adopter une attitude similaire lors de leurs interventions en classe et lors des exposés oraux. Les étudiant-e-s qui le désirent sont invité-e-s à discuter avec l'enseignante, au besoin, avant, à la pause et après le cours.

De plus, en affirmant que le «privé est politique», des féministes ont mis en lumière la dimension politique de la dichotomie «public/privé» et ont souligné le caractère sociologique de problèmes qui relevaient auparavant du personnel et de l'intime. Par conséquent, le cours abordera plusieurs questions qui peuvent susciter des émotions, des tensions et des divergences d'opinions; elles font partie intégrante du processus d'apprentissage. Lorsque de telles situations surviennent, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit. Vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord. Néanmoins, vous êtes tenu-e-s d'aborder les sujets controversés en conservant une ouverture d'esprit et une attitude de respect envers la classe. Divers comportements permettant l'expression et la participation équitable de toutes et tous sont également encouragés. Il s'agit notamment de ne pas monopoliser la parole, d'être sensible aux dynamiques genrées en présence et d'attendre son tour pour d'exprimer. L'enseignante interviendra si ces conditions ne sont pas respectées. Vous êtes également prié-e-s de prendre connaissance de la politique de l'UQÀM quant au harcèlement sexuel, disponible à la fin de ce plan de cours.

## **10. Médiagraphie sommaire**

(disponible sur Moodle)

## **LE PLAGIAT À L'UQÀM : c'est tolérance zéro**

Compte tenu de l'ampleur croissante d'infractions de nature académique affectant les universités québécoises, l'UQÀM a modifié son règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier se fonde sur le principe de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, d'autoplégat, de fraude, de copiage, de tricherie, de falsification de document ou création de faux documents, etc. Les étudiantes et étudiants sont tenu(e)s de respecter rigoureusement le règlement no 18 dont on prendra connaissance à l'adresse suivante :

[www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html](http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html)  
[www.tricherie.uqam.ca](http://www.tricherie.uqam.ca)

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web dans laquelle se trouvent de nombreuses informations décrivant précisément la nature et les diverses formes de plagiat, de même que des indications portant sur les règles à respecter concernant la citation et l'identification des sources. On la trouvera à l'adresse suivante :

[www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/](http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/)

**TRICHER,  
C'EST RENONCER À VOTRE RÉUSSITE.**

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique (PLAGIAT)**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit : la substitution de personnes; l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence; la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant; l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée; la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé; l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne; l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle; la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances; la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche. Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES

### À l'UQAM, c'est tolérance zéro!

Selon la **Politique 16** de l'UQAM, « **Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré** et consiste en une pression induite exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les **comportements suivants** comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, **plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression** selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, ou si vous sentez le besoin de discuter, voici certaines **ressources à votre disposition** :

- Politique no 16: <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>
- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM :
  - <http://www.harcelement.uqam.ca/>
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>
  - Numéro d'urgence: [1-888-933-9007](tel:1-888-933-9007)
- Trêve pour Elles : <http://trevepourelles.org/wp/>
  - Tél. : [514-251-0323](tel:514-251-0323)
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS): <http://www.rqcalacs.qc.ca/>
  - Tél. : [514-529-5252](tel:514-529-5252)
- Mouvement contre le viol et l'inceste : <http://contreleviol.wordpress.com/>
  - Tél. : [514-278-9383](tel:514-278-9383)
- Centre de solidarité lesbienne :
  - Tél : 514-526-2452
- Action santé traverti(e)s et transsexuel(le)s du Québec : [astteq.org](http://astteq.org)
  - Tél : [514-847-0067](tel:514-847-0067)